

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 535

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263187>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La femme suisse à l'étranger

Un public nombreux et vivement intéressé, où l'on remarquait plusieurs compatriotes ayant vécu à l'étranger, a applaudi lors de la dernière séance mensuelle de l'Association lausannoise pour le Suffrage, M^{lle} Alice Briod, une Lausannoise que n'ont pas oubliée ceux qui, au début de ce siècle, fréquentaient l'École d'Application où enseignait son père, et qui, après sa licence en droit à l'Université de Lausanne, est entrée au Secrétariat des Suisses à l'étranger, fondé par la Nouvelle Société Helvétique.

Il va de soi que nous n'avons pas découvert, ce soir-là, le Secrétariat des Suisses à l'étranger; il y a longtemps qu'est connue son action si heureuse, qui devrait être mieux soutenue. Maintenant surtout, car les colonies suisses à l'étranger, qui sont nos meilleurs agents de propagande, que ce soit pour nos industries, pour notre tourisme ou pour notre culture, se trouvent à un tournant dangereux. Et cela pour deux raisons. Le chômage tout d'abord, qui sévit partout et pose cette cruelle alternative aux étrangers travaillant dans un pays: ou la naturalisation ou le congédiement. Rester fidèle à son pays, c'est perdre son gagne-pain, vouer à la misère sa famille, être obligé de rentrer au pays où l'on n'a plus personne et y trouver aussi le chômage et des règlements qui vous exceptent des actions de secours ou des communes qui se renvoient la charge. La politique, ensuite, est terrible pour ceux qui habitent un pays totalitaire et qui entendent rester fidèles à leur idéal démocratique. Là encore, les employés comme les employeurs, s'ils ne font pas le salut imposé, s'ils n'adhèrent pas au parti, s'ils ne participent pas aux manifestations du parti, sont priés — façon de parler — d'aller gagner leur vie ailleurs, eux et leurs familles.

La situation est encore plus terrible pour les enfants: ces petits, qui ne connaissent pas la

Suisse, qui ne l'ont jamais vue et ne peuvent donc s'en faire une représentation, entendent parler leurs camarades, les voient participer aux jeux et aux travaux des organisations de jeunesse, porter un uniforme ou un insigne qui leur fait envie; par une pente toute naturelle, ils glissent vers cet embrigadement, vers cette conception de l'Etat contraire à nos traditions. M^{lle} Briod a cité le cas de ce petit Suisse qui, à l'école a entendu l'éloge de la mère allemande, la « meilleure de toutes les mères » et qui, rentré à la maison, demande à sa maman: « Alors, toi, maman, tu n'es pas une bonne mère? ». Quand les choses vont mal, a dit M^{lle} Briod, alors on s'adresse aux femmes. Aujourd'hui, de même qu'a: pays, on fait appel aux femmes, aux mères, pour la défense de notre indépendance, de même à l'étranger, ce sera la mère qui entretiendra la flamme du patriotisme, l'amour pour le pays, pour ses institutions, son histoire, son passé, cultivera la foi dans son avenir. C'est une tâche très lourde; c'est pourquoi les Suisses qui ont le bonheur de vivre au pays doivent y collaborer. Quand ils voyagent à l'étranger, ils iront voir des compatriotes exilés, le contact personnel étant très heureux; ils soutiendront les multiples activités du Secrétariat des Suisses à l'étranger, enverront à leurs frères lointains journaux, revues, livres, photographies, qui sont accueillis avec joie. Songez qu'en Allemagne, on ne lit que les journaux allemands; songez que pour de nombreux pays, notre change interdit tout abonnement à nos journaux. Comment avoir une juste compréhension de ce qui se passe en Suisse sans la presse de notre pays?

Il faut donc que les femmes reçoivent une instruction civique, il faut donner aux jeunes filles une éducation nationale, pour qu'elles puissent défendre nos intérêts moraux et matériels, et faire des colonies suisses à l'étranger des organismes vivants. S. B.

deux réunions préparatoires viennent d'avoir lieu à Zurich dans le courant de novembre. Sachant combien ce qui s'y est passé intéresse les lectrices de ce journal, toutes membres d'une ou de plusieurs Sociétés féminines, nous empruntons à notre confrère de Zurich, le *Schw. Frauenblatt* quelques renseignements sur les décisions prises, et l'état actuel des projets à l'étude.

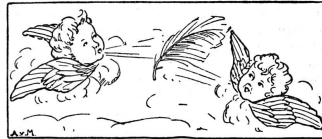
Le plan de l'Exposition comprend, sur la rive gauche du lac, une division *La patrie et la nation*, à laquelle serait incorporée l'exposition spéciale intitulée *La femme suisse*. Celle-ci prendrait la forme d'un pavillon octogonal — ou plus exactement à sept côtés, la huitième paroi pouvant s'ouvrir en éventail — qui offrirait ainsi à l'imagination de la décoratrice et à la documentation des exposantes neuf panneaux, sur lesquels figureraient en chiffres, en statistiques, en tableaux parlants, en devises, ou en photographies, (sans doute du genre dit « photomontage »), tout ce qu'il est important de faire connaître au public de notre activité en tant que femmes suisses. Disons tout de suite, pour ne pas éveiller d'illusions, que ce pavillon ne sera pas vaste, loin de là: 80 à 90 m² nous a-t-on affirmé, et il n'est pas besoin d'avoir été première en mathématiques à l'école pour réaliser qu'un local octogone de 9 mètres de côté au maximum obligera à une stricte concentration de tous les désirs des exposantes. Mais cela aussi sera une excellente leçon de solidarité et d'application du système du travail en

équipes, de même qu'un salubre effort de condensation et de simplification.

L'entrée de ce pavillon, sera consacrée à la femme suisse dans le passé et aux pionnières de notre mouvement; puis sur la première paroi viendra *La femme dans la famille*, et sur les parois suivantes, *la femme et les soins aux malades*. Les panneaux suivants montreront la place de la femme suisse dans *l'économie nationale* (comme productrice, comme consommatrice, comme soutien de sa famille); puis *la femme suisse dans les sciences, la littérature et les beaux arts*; puis encore, *la place de la femme dans l'Etat* (bien petite! *Réd.*); et, pour finir les vœux et desiderata des femmes suisses, et les efforts accomplis jusqu'ici pour améliorer sa situation. Il faut reconnaître que dans un espace très restreint, il faut y insister, on obtiendra ainsi un coup d'œil général, une synthèse de l'activité des femmes suisses, qui ne manquera pas d'intérêt. La décoration du pavillon, comme la réalisation de tous les projets suggérés par les exposantes, a été confiée à l'artiste zurichoise, M^{lle} Berta Tappolet, dont le nom est bien connu de celles de nos lectrices qui s'intéressent à la peinture féminine dans notre pays. De plus, et aussi bien pour établir le lien entre la direction de P^{re} Ela et les organisations féminines, que pour concentrer et coordonner la documentation et les vœux de ces dernières, un petit Comité d'action de cinq membres a été constitué, dont fait partie M^{lle} Anna Martin (Berne),

que son expérience de la Saffa met à même d'apporter un concours inappréciable à toute l'entreprise; puis, M^{me} Henrici, présidente de l'Association zurichoise des femmes universitaires, M^{lle} Emmi Bloch, rédactrice du *Frauenblatt*, M^{mes} E. Thommen, bien connue comme journaliste, et A. Murset, secrétaire de l'Office suisse des professions féminines, le Secrétariat de celui-ci (rappelons sa nouvelle adresse: Zolikerstrasse, 9, Zurich) ayant accepté de fonctionner comme secrétaire, ce dont nous pouvons le remercier. Il va de soi que d'autres forces, résidant autant que possible à Zurich ou aux environs immédiats, devront être appelées à collaborer à l'activité de ce Comité, vu la tâche énorme qui incombe à ce dernier, et vu également le temps relativement court qui nous sépare du mois de mai, date prévue pour l'ouverture de P^{re} Ela.

D'autre part, et afin de compléter ce que le pavillon ne pourra forcément montrer qu'en raccourci, il a été encore envisagé la publication d'une brochure, rédigée dans les trois (ou même quatre?) langues nationales, contenant divers articles sur l'activité de la femme suisse, et que M^{me} E. Thommen, bien connue comme journaliste, et comme on vient de le voir membre du Comité d'action, a bien voulu accepter de rédiger. Cette brochure, on l'espère, couvrira elle-même ses frais grâce à une publicité bien comprise, alors qu'un gros point noir à l'horizon du pavillon des femmes suisses est la question de ses finances. Il a été en effet budgété une somme de 12.000 fr. au minimum, ceci grâce aux facilités accordées par la direction de P^{re} Ela, mais qui ne comprend aucun frais de secrétariat, aucun ameublement du pavillon (tentures, linoléums, etc.) si sommaire soit-il. Cinq grandes organisations suisses ont vaillamment accepté la taxe de 2.000 fr. l'une qui leur a été plus ou moins imposée, ceci dans un encourageant esprit de solidarité, et l'on espère beaucoup que les contributions plus minimes demandées aux Sociétés cantonales ou locales désireuses de participer à cette exposition collective finiront par constituer un total équivalent à l'ensemble de ce budget. En tout cas, c'est avec soulagement que l'on apprendra dans bien des milieux féminins l'aboutissement de démarches si nombreuses et remontant à près de dix-huit mois en arrière, et avec joie que l'on comprendra le bel effort d'entraide et de coopération que va représenter l'organisation de ce pavillon des femmes suisses. M. F.



DE-CI, DE-LA

„Kilo du Chômeur“

Le Comité genevois d'organisation de cette collecte, devenue maintenant traditionnelle, nous prie de rappeler à nos lectrices que son activité a débuté à Genève dès le 1^{er} décembre. Nous le faisons d'autant plus volontiers que, depuis plusieurs années, le Comité de l'Ouvroir de l'Union des Femmes est en étroites relations avec le « Kilo du Chômeur » tous les vêtements recueillis par celui-ci au cours de ses collectes, étant réparés, remis en état, ou transformés par un atelier de chômeuses, dont les salaires sont payés par la Con-

fédération, le canton et la ville de Genève, mais dont tout l'organisation technique et la surveillance relèvent de l'Ouvroir.

Ainsi a été constitué le seul chantier d'Etat pour femmes qui existe en Suisse, et il n'est pas besoin de dire ici combien seront bienvenus tous les dons de vêtements faits au « Kilo » puisqu'ils fourniront du travail à cet atelier et viendront ainsi en aide à toute une catégorie de chômeuses.

Un départ au Secrétariat de la S. d. N.

Toutes celles qui, parmi nos lectrices, ont eu à faire avec le Secrétariat de la S. d. N., apprendront avec regret le très prochain départ de la princesse Radziwill, qui a assumé pendant tant d'années la liaison avec les organisations féminines internationales, et qui, avec une patience et un dévouement constants leur a toujours fourni les renseignements et les documents dont elles avaient besoin, comme les conseils qui pouvaient orienter leurs démarches pour le progrès de la cause des femmes.

Il y a bien longtemps en effet que, sur l'initiative de son chef, M. Comert, alors directeur de la Section d'information, qui se rendait compte, avec une clairvoyance que n'ont malheureusement pas toujours eue tous ses collègues, à quel point les Associations féminines constituaient un appui moral de premier ordre pour la S. d. N., la princesse Radziwill est entrée en relations avec nos organisations de femmes; et depuis lors c'est presque toujours elle qui a représenté la S. d. N. aux Congrès et Conférences féministes internationales, et c'est vers elle que, toutes, nous nous tournons toutes les fois que surgissait une difficulté, la nécessité d'une information ou d'une requête. Elle-même connaissait bien l'institution de Genève, pour y être entrée



Clitic Mouvement Féministe

Selma LAGERLÖF,

la célèbre femme auteur et féministe suédoise, qui vient de célébrer ses quatre-vingts ans, et à laquelle nous adressons à cette occasion nos vœux respectueux.



Publications reçues

A Key to the Heart of the Children, a Research about character and practical education in the U. S. A. and other countries. Publié par « Amis des Enfants ». Amsterdam, 1938. Edition française.

« La clé du cœur des enfants », quel gentil titre à cette enquête sur l'éducation aux Etats-Unis! Sous une couverture de fantaisie, sont rapportées des visites d'établissements d'éducation américains et des interviews de professeurs et de parents. L'importance d'une culture morale et du développement de la personnalité semble préoccuper avant tout les éducateurs; ils tendent de plus à mettre leurs élèves en mesure de

vivre avec harmonie et équilibre une vie toujours plus mouvementée. Une enquête similaire est esquissée pour une dizaine d'autres pays. Mais l'étude précédente, dont se dégagent peut-être quelques exemples à suivre, est incontestablement la plus intéressante. M. G. C.

Elaboration, utilisation et choix des manuels scolaires. Publication du Bureau International d'Education. Genève, 1938.

Des questionnaires envoyés aux Ministères d'instruction publique de 45 pays, il ressort que la plus grande variété règne dans l'élaboration, la rédaction, l'édition, etc. des ouvrages scolaires. En général, chaque manuel est consacré à une discipline; le cas de l'Italie, cependant, est typique du contraire: « le livre d'Etat » pour les écoles primaires est composé d'une série de cinq volumes qui se répartissent non suivant les branches, mais suivant les classes ». Pour les uns, le manuel est un auxiliaire dont le maître est invité à s'aider pour enrichir son enseignement, alors que pour d'autres, il constitue la base stricte des cours.

La lecture de cette publication est significative du but que chaque pays assigne à son instruction publique. Elle révèle aussi la plus ou moins grande confiance témoignée aux compétences du maître et l'importance attribuée au développement de l'individualité de l'élève. M. G. C.

Alfred AMREIN: *Notre peuple et ses chefs.* Remarques sur la situation politique intérieure et extérieure de la Suisse. Trad. française de Marianne Gagnebin. Ed. La Baconnière. Neuchâtel.

Dans sa série des « Problèmes de notre

temps », la Baconnière édite une version française du livre de M. Amrein, paru en Suisse allemande en février 1937 déjà. C'est dire que la situation politique suisse s'est encore compliquée depuis lors. Cependant ceci n'enlève rien à l'actualité de ce réquisitoire, car c'est un réquisitoire dans le meilleur sens du terme — non point envenimé par un fanatisme dogmatique de parti, mais animé d'un esprit droit et d'un civisme fervent.

L'auteur cite une série de faits prouvant que nos autorités ont abandonné certains principes de liberté et d'honnêteté. Il y a chez nous une crise de la justice; la tolérance du juge envers les débiteurs et les escrocs fausse le sens du droit. On n'a pas le courage de dénoncer les erreurs commises, et par là les autorités deviennent complices d'un clan incapable de sentir ses responsabilités à l'égard de la vie économique du pays.

Les mesures prises par le Conseil fédéral destinées à améliorer la situation intérieure entraînent toute liberté de commerce, favorisent les parasites et empêchent la lutte salutaire des individus pour l'existence. C'est ainsi que les personnalités fortes deviennent toujours plus rares. Le Conseil fédéral lui-même se borne à administrer au lieu de gouverner. Par amitié partisane, le plus souvent, il laisse à un poste important des gens incapables ou agissant dans leur intérêt propre. L'auteur soulève le voile sur des faits qui se sont passés dans les établissements bancaires, l'Union fromagère, le trust horloger et d'autres encore. Les conseillers fédéraux sont priés à partie l'un après l'autre, avec mesure, mais sans merci.

Comment changer l'orientation de la politique fédérale? M. Amrein préconise l'élection du Conseil fédéral par le peuple qu'il croit foncièrement sain. Il oublie évidemment que les peuples acclament ou élisent des chefs dont certains se sont imposés par leur talent à dominer, plutôt que par leur supériorité incontestable. Peut-être compte-t-il sur la diversité régulatrice des citoyens suisses, dont le particularisme cantonal formerait une digue solide aux menées d'un seul chef. En tout cas, il préférerait l'expérience du vote populaire aux marchandages parlementaires des candidats où la valeur personnelle paraît jouer un rôle effacé.

Dans le domaine économique, l'auteur, voyant le conflit entre le capital et le travail dans le problème de l'homme-machine, demande une réduction progressive des heures de travail pour diminuer le chômage et augmenter la force d'achat du peuple. Il envisage l'élargissement des crédits, l'entreprise de construction de routes, l'aménagement de la navigation du Rhin, etc. Il faut chercher directement l'entente entre patrons et ouvriers sur le terrain même de leurs entreprises communes et par l'arbitrage. Plus une exploitation est rationalisée, plus elle devrait développer sa prévoyance sociale, le salaire social étant calculé d'après le rendement. Le capital ne peut être aboli, le peuple le sait bien, mais ce qui est haïssable, c'est le capital mort. Il faut créer de nouveaux rapports entre le capital et le travail, en faisant des sacrifices. L'Etat bourgeois se relèvera dès qu'il prendra lui-même l'initiative du relèvement social. Le régime militaire, où l'intérêt personnel cède le pas à l'intérêt national, devrait se refléter dans nos organisations économi-